

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 11 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXXIX—COMMERCE

360 Administration et exploitation des élévateurs (pour salaires, gages, force motrice, combustible, assurance sur le grain à Port-Arthur, honoraires d'enregistrement, d'inspection et de pesage, papeterie, loyer de bureau, honoraires des vérific. ambulants et dépenses diverses)	475,000 00
361 Entretien et matériel des élévateurs (y compris réparation et renouvellement de moteurs, machines, matériel et de machines à nettoyer le lin, etc.)	60,000 00
362 Elévateur à Halifax, pour la construction d'un	575,000 00
364 Service de renseignements commerciaux (y compris les salaires, dépenses de voyage, dépenses contingentes et autres dépenses des commissaires du commerce, des commissaires juniors du commerce et des agents commerciaux; les dépenses de voyage des fonctionnaires à Ottawa; les salaires des employés temporaires à Ottawa; et diverses dépenses pour le développement et l'expansion du commerce canadien)	341,750 00
365 Mesurage du bois, rente d'un mesureur en retraite	200 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 12 mai écoulé est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:—

(Cinq sixièmes de la somme ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

36 Rétablissement des Soldats dans la vie civile— Appointements	21,500 00
--	-----------

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 13 mai écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et adoptée et elle est comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

35 Secrétariat d'Etat— Appointements	121,640 00
Dépense casuelle	21,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 14 mai écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XXXIX—COMMERCE

366 Bureau de la Statistique fédérale (y compris le recensement de l'Ouest)	125,000 00
367 Inspection de l'électricité et du gaz— Salaires du personnel, \$137,055.00; frais de voyage du directeur du personnel à Ottawa, des inspecteurs de district et des inspecteurs; achat et réparations d'instruments; garde du matériel et dépenses contingentes, \$43,340.00; exportation de pouvoir électrique, \$500.00; Commission électrotechnique internationale, \$400.00	181,295 00